43e Année - N° 3210. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 11 Avril 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Canal de Ventavon

Nous sommes heureux de faire connaître aux populations de Sisteron et de Mison que la question du Canal de Ventavon est enfin solutionnée de la façon la plus favorable.

On se souvient qu'après le vote de la somme de 300.000 fr. par le Conseil Général des Basses-Alpes, vote obtenu à la suite d'un rapport des plus favorables de notre Conseiller Général, le citoyen Galici qui avait été désigné pour rapporter le dit projet, le canal *principal* de Ventavon avait pû être achevé.

Il ne restait à construire que les rigoles secondaires qui devaient, d'après les premiers accords, être effectués aux frais des propriétaires et de l'Association Syndicale.

Le citoyen Galici avait estimé qu'étant donnée la hausse considérable de la main-d'œuvre et celle du prix des matériaux il était profondément injuste d'imposer une charge semblable à nos modestes propriétaires. Cette charge, selon lui, devait incomber à l'Etat intéressé au premier chef à la réalisation de cette grande œuvre.

Dans une entrevue qui eut lieu chez lui à Sisteron, et à laquelle assistaient M. Pelvoisin, le distingué Conseiller Général d'Aspres-sur-Buech et nos compatriotes, MM. Siméon Curnier, Conseiller d'Arrondissement et Coudoulet, Syndic, le principe émis par notre Conseiller Général fut accepté et il fut entendu qu'une délégation irait solliciter du Ministre de l'Agriculture la prise en charge par l'Etat de la construction des rigoles secondaires. Une demande d'audience fut faite à l'instigation du citoyen Galici par M. de Courtois, notre éminent Sénateur.

La délégation conduite par M. Pelvoisin reçut le meilleur accueil de la part du Ministre et grâce aux démarches pressantes faites auprès de diverses personnalités politiques les promesses sont devenues une réalité. C'est ce que nos lecteurs verront en lisant ci-dessous un extrait de la loi de Finances 1931-1932.

En nous réjouissant de cet heureux résultat qu'il nous soit permis de féliciter bien sincèrement notre dévoué Conseiller Général Emile Galici dont le zèle et l'ardeur infatigables ont permis de mener à bien cette œuvre qui intéresse au plus haut point nos populations agricoles. Nous remercions également de tout cœur toutes les personnalités politiques qui par leur intervention ont pû obtenir de l'Etat la prise en charge d'une dépense considérable, et au premier rang des quelles il faut citer MM. de Courtois et André Honnorat, Sénateurs des Basses-Alpes, Ernest Lafont, député et Pelvoisin, Conseiller Général des Hautes-Alpes et enfin nos dévoués compatriotes M. Siméon Curnier, Conseiller d'arrondissement, Coudoulet et Esclangon, Syndics de l'Association Syndicale du dit Canal.

Par leur union et par leur entente tous nos représentants désignés ci-dessus ont pû enfin réaliser définitivement une œuvre considérable qui était depuis fort longtemps sur le chantier.

A tous merci.

LA REDACTION.

Documents Parlementaires

Loi portant fixation du Budget Général de l'année 1931-1932.

Article 97. — Le Ministre de l'Agriculture est autorisé à poursuivre l'exécution du Canal de Ventavon dont l'achèvement a été autorisé par la loi du 26 Août 1919 en subventionnant l'Association Syndicale des arrosants au moyen des crédits du chapitre 77 du budget de son ministère : (subventions pour études et travaux d'hydraulique, de génie rural et d'électrification des campagnes.)

Nous donnons ci-dessous le libellé du chapitre 77 :

« Subventions pour études et travaux d'hydraulique, de génie rural et d'électrification des campagnes.

« Montant des crédits accordés: Cent quatre-vingt-dix millions de francs, ci 190.000.000 fr. ».

(*Journal Officiel*. de la République Française du 1 Avril 1931)

* * *

Le citoyen Galici a reçu de M. Lucien Lamoureux, rapporteur général du budget la lettre suivante :

Paris, le 3 Avril 1931.

Mon cher ami,

J'ai bien reçu ta lettre.

En ce qui concerne le projet relatif au canal d'arrosage de Ventavon, le nécessaire a été fait dans la loi de finances, ainsi que tu as pu t'en rendre compte.

Bien cordialement à toi

Lucien LAMOUREUX,
Député de l'Allier

Monsieur Galici, Bessèges.

* * *

Le citoyen Galici a immédiatement répondu :

Sisteron, le 5 Avril 1931.

Monsieur Lucien Lamoureux,
Député de l'Allier,
Rapporteur général du Budget
Paris.

Mon cher Lucien,

Je te remercie de tout cœur du bienveillant appui que tu as bien voulu apporter à l'achèvement du canal de Ventavon. La sollicitude dont tu as toujours fait preuve à l'égard de l'Agriculture, renforcée par notre amitié vieille de vingt ans me faisait présager heureusement du résultat.

Au nom de nos populations agricoles et en mon nom personnel, je t'adresse nos plus sincères remerciements.

Bien cordialement à toi.

EMILE GALICI,
Conseiller Municipal de Sisteron,
Conseiller Général des Basses-Alpes.

Leur Film préféré

Le film préféré de M. Raoul Péret :
Accusé !... levez-vous !

De M. J. L Dumesnil :
Le Roi des Resquilleurs....

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo

Si le match de lever du rideau, lequel a mis en présence les juniors du Club Athlétique Gapençais et le Sisteron-Vélo au Parc des Sports à Gap, n'a pas été trop brillant, nos joueurs ont passé une bonne journée et ils ont pu voir la belle démonstration de l'art du football donnée par le Stade Français. Nous avons vu de plus fortes équipes qui pratiquaient un football encore plus académique et plus effectif mais point dont le jeu eût été plus agréable à voir.

Pour en revenir au match de lever de rideau nous avons fait ce que nous avons pu pour maintenir la bonne renommée du foot-ball sisteronnais. Nos avants ne furent pas trop heureux dans leurs schoots. A signaler, cependant deux beaux essais de Chastel qui manquèrent de très peu. A l'arrière, Bernard a fait une belle partie

Plus réalisateur que nous, les Gapençais sans jouer mieux, sont arrivés à marquer par deux fois ce qui leur a donné la victoire.

Nous tenons à féliciter les six courageux sisteronnais, qui sont allés à Steaulle, lundi, pour le tournoi de sixte.

SOYONS VIGILANTS

Il m'est signalé par diverses personnalités Sisteronnaises, personnalités dont la préoccupation constante est l'avenir de notre pays, qu'une Société Grenobloise aurait adressé au ministre des Travaux publics une demande de concession qui tendrait à dériver les eaux du Buêch à 1800 mètres en aval de Serres (Hautes-Alpes) pour les amener à Rourebeaud (Hautes-Alpes) en suivant la ligne Eyguians-Upaix. Dans cette dernière localité serait créé un bassin-réservoir pouvant contenir trois millions de mètres cubes A Rourebeaud serait installée l'Usine hydro-électrique qui utiliserait la chûte d'eau ainsi produite.

Il est incontestable que la prise des eaux du Buêch telle qu'elle est prévue dans ce projet étant située au dessus de la prise du canal de Sisteron-Ribiers qui dessert toute la campagne Sisteronnaise et la fertile vallée de Ribiers soit près de 400 hectares de terre de premier choix le dit canal se verrait privé de tout débit et nos populations ruinées si des mesures destinées à sauvegarder nos droits n'étaient prises en temps opportun. A cet effet une réunion a eu lieu à Laragne le 2 avril à laquelle assistaient les maires des diverses communes intéressées des Hautes et des Basses-Alpes. Notre ami Baptistin Arnaud, le dévoué président du Canal de Sisteron représentait les intérêts de nos concitoyens.

Après l'exposé de la demande formulée par la Société Grenobloise cette dernière a tenu à déclarer à l'Assemblée que les droits des arrosants, des industriels et des collectivités qui utilisaient l'eau du Buêch en aval de Serres seraient sauvegardés.

Les intéressés et leurs représentants officiels ont alors déclaré à la Société Grenobloise qu'avant toutes choses il s'opposeraient par tous les moyens légaux à la dérivation des eaux du Buêch pendant toute la saison d'arrosage. Cette dérivation ne pourrait à leurs yeux être envisagée que pendant la saison d'hiver.

La Société a déclaré que c'était surtout pendant la période d'hiver qu'elle avait besoin du supplément d'eau que lui apporterait le projet prévu.

Avant de se séparer il a été nommé un Comité de vigilance composé des Maires et des Présidents des canaux d'irrigation intéressés. Le président de ce Comité est M. Abel, conseiller général du canton de Laragne et M. Reybaud, maire de Laragne en est le vice-président.

Je fais toute confiance à ce Comité composé d'hommes clairvoyants et compétents en la matière. J'ai la conviction qu'il saura défendre énergiquement les intérêts de tous les ayants-droits (communes, industriels, arrosants).

Mais il m'apparait que cette situation doit appeler toute notre attention. Il convient de prendre à ce sujet toutes les mesures de sauvegarde possibles. Il importe en premier lieu d'appeler l'attention du Ministre des Travaux publics qui sera amené à examiner la demande de concession de façon que si dernière était accordée il soit bien spécifié que c'est *uniquement* pendant la saison d'hiver que l'eau du Buêch peut être captée. A cet effet je me propose de déposer à la session de Mai du Conseil général des Basses-Alpes un vœu en ce sens qui, s'il reçoit l'approbation de mes collègues, sera transmis au Gouvernement. Je compte également me mettre en rapport avec mes collègues MM. Abel, conseiller général de Laragne et Ernest Lafont conseiller général de Ribiers, de façon qu'ils s'efforcent d'obtenir un vote analogue du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Nous ne sommes nullement opposés à l'octroi des concessions d'énergie électrique. Nous reconnaissons volontiers que c'est là une richesse de nos Alpes qu'il convient d'exploiter au mieux des intérêts généraux.

Mais en aucun cas nous ne laisserons sacrifier les droits de nos compatriotes agriculteurs pour le seul profit des magnats de l'Industrie et de la Finance.

Le canal de Sisteron-Ribiers est le dispensateur de la fertilité dans notre région : il permet à un grand nombre de nos compatriotes de vivre du produit de petits terrains enrichis par l'eau du Buêch.

Nous ne tolérerons sous aucun prétexte qu'il soit porté atteinte aux droits des arrosants.

EMILE GALICI,
Conseiller municipal de Sisteron
Conseiller général des B-A

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Emile Galici, Conseiller général se tiendra à la disposition des électeurs le samedi 11 courant.

Les Fêtes de Nice. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro le départ pour Nice du *Quadrille Sisteronnais* allant participer aux fêtes données en l'honneur des provinces françaises.

Ce grand festival musical et artistique réunissait dans cette ville de magnifiques groupes parmi lesquels figuraient en bonne place les Sisteronnais. En effet, nos jeunes demoiselles, et leurs cavaliers, par leur mise et la grâce avec laquelle elles ont dansé

© VILLE DE SISTERON

dans le cotumes de leurs aïeules les danses anciennes ont soulevé à maintes reprises de frénétiques applaudissements. Elles ont été rappelées plusieurs fois et des fleurs leur ont été jetées à profusion.

Notons avec plaisir que Mlle Noiray notre aimable compatriote, a été élue par le Comité des fêtes Reine de Sisteron. Nous présentons à Sa Majesté la Reine nos félicitations pour son élévation à cette haute dignité et nos vœux pour un long règne plein de bonheur et de prospérité.

Nos félicitations vont également à Mme Massot-Devèze, pour avoir su organiser avec tact et délicatesse la réception du Quadrille Sisteronnais.

AVIS. — M. PAULAS Pierre, entrepreneur de travaux publics et particuliers, informe le public qu'il vient de changer d'habitation et que depuis quelques jours son nouveau domicile est transféré *Villa Magali* avenue de la Gare, où l'on peut s'adresser.

Hyménée. — Mardi 7 avril a été célébré à la mairie de Sisteron le mariage de M. Daumas Lucien avec Mlle Bonnefoy Aimée. A cette occasion une somme de 50 fr. a été versée à l'officier de l'Etat-civil pour être répartie par égales parts entre la société du Sou des écoles laïques et l'hôpital.

Nos remerciements et meilleurs souhaits aux jeunes époux.

Dénombrement de la Population. — Les opérations de dénombrement de la population ont donné les résultats suivants : Maisons 681, ménages 992, habitants 3.302 soit une diminution de 52 habitants sur le denombrement de 1926.

La descente de la Durance en canoë. — Après les précédentes escales de Savines et de Tallard, dont le trajet sera certainement la partie la plus difficile de leur entreprise, le docteur Wallet et Mme Clément-Baur poursuivent normalement leur sportive et inédite croisière qui consiste à descendre la Durance depuis la Roche-de-Rame, à 20 kilomètres de Briançon, jusqu'au Rhône.

Un chaleureux accueil leur a été réservé à Sisteron, qu'ils ont quitté le matin, à 9 heures. Leur passage sous le pont de Volonne était signalé vers 10 heures. Les intrepides canoëistes auront le mérite d'avoir les premiers osé concevoir et réalisé pareil projet.

La publication de leur journal de bord et de leurs impressions de route aidant, il n'est pas douteux qu'ils provoqueront l'émulation d'autres personnes pratiquant le même sport, et que la Durance, désormais classée comme accessible aux canoës et autres embarcations du même genre, contribuera encore au developpement touristique qu'elle traverse.

HOMME Jeune demande emploi garçon de ferme pour travaux à l'année, connait élevage, apiculture et jardinage. Prendre renseignements Galissian, menuiserie, Porte du Dauphiné, Sisteron.

Mutilés et anciens combattants. — Nous rappelons que c'est dimanche 19 avril que se tiendra à Sisteron, dans la salle des *Variétés* l'assemblée générale annuelle de l'Amicale des Mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre de l'ex-arrondissement de Sisteron.

Le Conseil d'administration de cette Association a pris toutes dispositions utiles pour que le succès de cette manifestation soit assuré.

Inscrits ou non au banquet de clôture, les Mutilés, Anciens Combattants, veuves et Ascendants, sur justification de leur qualité de membres adhérents sont invités à assister à la séance de cette assemblée qui aura lieu le 19 avril à 10 heures très precises. Les camarades sont priés d'être exacts pour faciliter l'accomplissement du programme. Ne pas oublier que l'heure d'eté est rétablie ce jour là.

Un banquet suivra la tenue de l'assemblée, il aura lieu au Touring-Hôtel à midi 30, un menu des mieux composé sera servi aux convives.

Camarades, répondez à l'appel de vos dirigeants, démontrez à nouveau, en cette occasion votre sentiment d'union et de dévouement à la cause qui nous est chère.

Coopérative Sisteronnaise. — Le Conseil d'administration de la Société *la Ruche Sisteronnaise* fait savoir à MM. les entrepreneurs de maçonnerie, actionnaires de cette Société, que la réfection d'une façade assez importante de son siège est prévue pour ce printemps.

Les personnes qui voudraient entreprendre ces travaux devront, après s'en être rendus compte sur place, soumissionner sous pli cacheté.

Ces plis seront reçus par l'administrateur délégué jusqu'au 30 avril inclus, dernier délai.

A VENDRE

Motocyclette Magnat-Debon, 4 cv. 350 cm. Très bon état.

Paul Heyriès, Librairie Moderne, Sisteron.

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir, demain, en matinée et soirée
— *Programme Sensationnel* —

La grande vedette Conrad VEIDT, dans

LE FOU

d'après la pièce de Luigi Pirandello
Merveilleuse mise en scène

Un mystérieux héritage
comédie dramatique

La semaine prochaine :
Il faut que tu m'épouses
avec Clara Bow.

CINÉMA - CASINO

Samedi en soirée, Dimanche en soirée.
Eclair-Journal, *Actualités du Monde entier.*

Don Juan malgré lui
comédie

La formidable superproduction

POKER

le film que l'on attend. Le plus grand succès de 1930. *Salle aérée* —

La semaine prochaine : **Les sables mouvants**, grand drame des sélections historiques.

REMERCIEMENTS

Les familles SILVE et MAUREL, remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur **SILVE PROSPER**

survenu à Mison le 5 avril 1931 à l'âge de 67 ans.

Etat-Civil

du 3 au Avril 10

NAISSANCE

René Constant Auguste Perretto, rue Droite.

DÉCÉS

Bernardine Bresis. 68 ans, hôpital ; Marie Léonie Allary, 79 ans, quartier de Parésous ; Joseph Paul 83 ans, quartier du Jabron.

Chapellerie N. Clément

SISTERON

M. CLÉMENT, chapelier à Sisteron, informe sa nombreuse clientèle qu'une grande baisse de prix vient de se produire dans tous les articles de chapellerie.

Clément N., *en face la pharmacie Bœuf*
Rue Droite — SISTERON

CHAUSSURES de TRAVAIL

Etude de Me Jean ESMIEU, notaire à Sisteron

VENTE AMIABLE

— *d'un* —

DOMAINE RURAL

à **Entrepierres** (*Mézien*), *dit* **Les Ferrouils**, *d'une superficie d'environ 40 hectares, avec bâtiments d'habitation et d'exploitation ; possibilité de tenir une centaine de bêtes à laine : libre au 24 août prochain.*

Pour tous renseignements et traiter s'adresser soit au propriétaire : **M. Paul Heyriès**, *quartier de Bourg-Reynaud à Sisteron, soit au notaire.*

Assainissement

Pour vos installations

de Distribution d'Eau Froide
d'Eau Chaude

Sanitaires — W.-C.
Plomberie — Ecoulements
CHAUFFAGE CENTRAL

Demandez Projet et Devis gratis, à

BOUTILLON & VEYRON

-:- *Constructeurs* -:-

6, Rue des Bons-Enfants — GRENOBLE
Téléph. 9.60 Télég. - Calofrigo Rég. Com. 10.103

Entrepôt : à SISTERON

Chauffage - Eau Chaude - Cuisine
assurés par un seul appareil

LE FOURNEAU BEVE

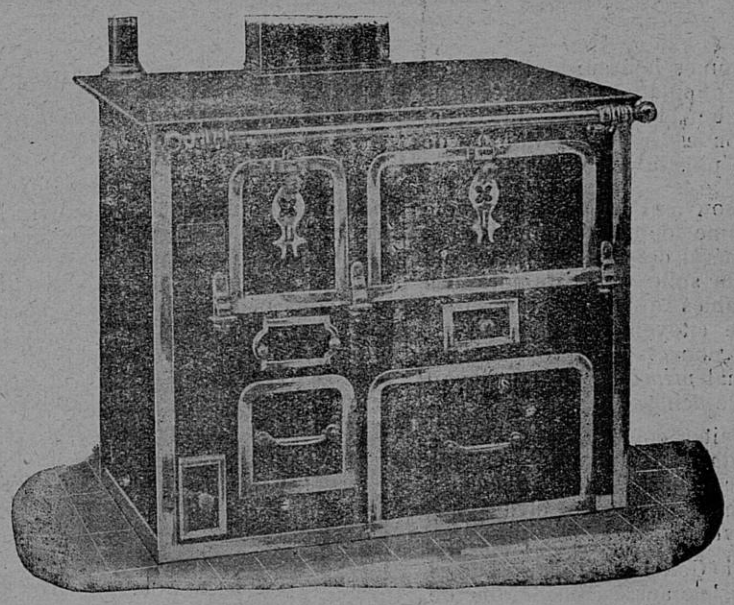

Sur demande Envoi gratuit de la notice et liste de références

Pour tous renseignements urgents
S'adresser au *Service Technique, hôtel Clergues.*

Etude de Me Jean ESMIEU, Notaire à Sisteron

VENTE
de
FONDS de COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à Sisteron, le seize mars mil-neuf-cent-trente-et-un, enregistré au bureau de Sisteron le vingt-et-un du même mois, folio 54, case 386.

Messieurs Raoul BONTOUX et Victor BOREL, propriétaires et négociants, demeurant à Sisteron, agissant au nom et comme seuls membres de la Société en nom collectif **BONTOUX et BOREL**, dont le siège social est à Sisteron constituée suivant acte reçu par le même notaire le vingt-six Novembre mil-neuf-cent-vingt-neuf et réguliérement publiée, ont vendu à Monsieur Louis **BERTAGNOLIO**, entrepreneur, demeurant à Sisteron, le fonds de commerce de

Marchand de matériaux de construction et de charbons et de dépositaire d'essence

qu'ils exploitaient sous la raison sociale susdite à SISTERON, cours St-Jaume, dans un immeuble appartenant à Madame Martel.

(Insertion au Bulletin Officiel des ventes du 4 courant n° 19.727).

Opposition dans les dix jours de la présente insertion à Sisteron, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu,

J. ESMIEU.

---

l'UNION

A prix égal, vous constaterez que
l'AIGLE VERT UNION
est un chocolat nettement
SUPÉRIEUR ..... DEMANDEZ-LE

LA HERNIE

et les DÉPLACEMENTS d'ORGANES

sont radicalement et infailliblement SUPPRIMÉS par l'emploi des merveilleux *Appareils* inventés par le célèbre Spécialiste de Paris, **M. A. CLAVERIE.**

Les personnes souffrant de *Hernies, Efforts*, DESCENTES, etc., sollicitées ou non par les réclames des prétendus guérisseurs, *ne doivent rien faire* avant d'avoir essayé ces incomparables Appareils les **seuls vraiment scientifiques et efficaces.**

Elles *auront intérêt* à rendre visite à l'éminent Spécialiste des **Etablissements CLAVERIE** qui les recevra de 9 h. à 4 h. en faisant profiter gracieusement chacun des conseils de sa haute expérience, à ;

SISTERON, Dimanche 12 Avril,
Hôtel des Acacias

FORCALQUIER, Lundi 13 Avril
Hôtel Lardeyret

Ceintures Perfectionnées

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité,** etc., les plus *efficaces*, les plus *légères*, les plus *agréables* à porter.

Modèles Nouveaux et Exclusifs des Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

C 4 fournie à Représ.

par Compagnie pour vente grande marque Huile pour Autos et Industrielle. Situation assurée à b vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture. Ecrire Agence Havas N° 0155 Marseille.

Accessoires de musique en vente à la librairie LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

CITROËN

Les qualités PRATIQUES, l'ECONOMIE, la ROBUSTESSE, la MANIABILITE de cette voiture enthousiasme ses possesseurs

Vente à crédit - Réseau d'amis
- Service Citroën -
- Echange Standard -
Stocks de pièces détachées
Catalogue des Réparations

	C4F	C6F
Chassis nu	18.200	26.500
Berline	25.000	36.000
Conduite	25.000	35.000
Familiale	28.000	38.000
Torpédo commerciale	21.500	32.500

C4F — C6F

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 **Splendid-Garage** à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyer
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

RENAULT

présente une nouvelle voiture

LA PRIMAQUATRE

Rapide, elle dépasse facilement le 95 en toute sécurité. Sa réserve de puissance (2 l. 120 de cyl.) lui assure une souplesse de marche telle qu'elle tient le 75 de moyenne. A 60 de moyenne elle consomme 10 litres aux 100 Kms.

LA PRIMAQUATRE

Légère, mais robuste et très durable en raison de la faible vitesse de régime de son moteur 10 CV 4 cyl. et parce que construite avec des matériaux de première qualité et des pièces calculées avec une marge de sécurité importante.

LA PRIMAQUATRE

Très agréable à conduire, grâce à ses reprises énergiques, à sa direction très douce, à sa tenue de route impeccable et à son braquage très court. **Très économique** en raison de son faible prix d'achat et de la modicité de sa consommation.

LA PRIMAQUATRE

Confortable et spacieuse malgré son faible encombrement, est livrée carrossée

en faux-cabriolet 2/4 places

20.900 Frs

en conduite intérieure 4/5 places

3924

RENAULT

AGENCE RENAULT : BUÈS Frères
Place de l'Eglise - SISTERON

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

A vendre

une voiture, 5 c.v. Citroën en trèfle. Cause : Double emploi.

S'adresser au bureau du journal,

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

Vieux journaux à vendre bon marché. S'adresser à l'imprimerie P. LIEUTIER, Sisteron.

PHILIPS

"ULTRASOL"

La santé par les rayons ultra-violets

le soleil chez soi

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ÇON
GARANTIE NATUR
Exemptée de gazéification artificielle n. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant, Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON